

" Cette Mère de miséricorde, dit la *Relation* de 1669-70, ⁽¹⁾ nous a fait voir clairement qu'elle avait agréé l'offrande de ces bonnes gens — les Français et les Hurons qui avaient bâti la chapelle — et le désir qu'ils ont fait paroistre de la voir honorée en ce lieu. Et certes on aurait de la peine à croire combien en suite cette chapelle fut fréquentée. Les Dimanches et les Festes il y vient de toutes parts tant de Pèlerins des habitations Françaises, qui sont mesme les plus éloignées, que souvent ils ne peuvent pas tous y entrer. Plusieurs y font des neuvaines entières, et d'autres qui ne peuvent pas quitter pour un si long temps leur ménage, substituent en leur place de bons Chrestiens Hurons, pour rendre à la Sainte Vierge, durant neuf jours, les respects qu'ils voudraient eux-mesmes luy présenter.

" Cette dévotion envers la Vierge ne se termine pas seulement à réciter en son honneur quelques prières: elle passe jusques aux effets. Il n'y a quasi pas un des habitants de cette coste, pour pauvre qu'il soit, qui ne se soit efforcé de luy présenter quelque chose.

" La Mère de miséricorde a trop de bonté pour ne pas reconnoistre la ferveur de ces bonnes gens, par des faveurs toutes extraordinaires. Comme le détail de ces grâces et de la dévotion de ces bonnes gens serait trop long à faire, nous le réserverons pour quelque autre occasion".

Le *Relation* de 1670-1671 parle à peu près dans les mêmes termes. ⁽²⁾

Malheureusement, le récit—qui eût été d'un si grand intérêt pour nous—des miracles opérés ici par Notre-Dame de Foy, n'a pas été fait dans les *Relations*.

Le P. Chaumonot, toutefois, ne voulant pas laisser ignorer ces merveilles aux bienfaiteurs de sa mission, en fit part dans une lettre au P. de Véroncourt: " J'ai reçu, répondit ce dernier, ⁽³⁾

(1) Edit Burrows, vol. LIII, pp. 130, s.

(2) Vol. LIV. ch. IV, pp. 285, s.

(3) De cet important document qui est aux archives du Séminaire de Québec, nous ne donnons ici que quelques lignes. Pour le lire en entier dans la saveur de son vieux style, il n'y a qu'à se reporter à la p. 134 du livre si documenté, si instructif, de M. le chanoine L. Lindsay, *Notre-Dame de Lorette en la Nouvelle France*, où il fait partie d'une intéressante digression sur Notre-Dame de Foy. Il aura sa place naturelle dans le second volume de l'*Hist. de N.-D. de S.-F.*, lequel finira par voir le jour.